

MASTÈRE SPÉCIALISÉ® MANAGEMENT DE PROJETS DE CONSTRUCTION - CONSTRUCTION DURABLE

BOOSTEZ VOTRE CV ET DEVEZ UN EXPERT DONT LES ENTREPRISES ONT BESOIN !

Métier préparé

Ce Mastère Spécialisé® prépare l'étudiant à piloter des projets de construction, rénovation et réhabilitation pluridisciplinaires de différentes échelles et natures (bâtiments, éco-quartiers, infrastructures, projets à l'échelle urbaine, projets de transport et de mobilité ...) sur l'ensemble de leur cycle de vie, en France ou à l'international. Avec des projets de plus en plus exigeants et complexes, le manager de projets de construction veille à l'acceptation des projets d'un point de vue technique, technologique, économique, juridique et réglementaire en intégrant les enjeux des transitions actuelles et futures du secteur (BIM et maquette numérique, nouvelles technologies, environnement, énergie, développement de l'industrialisation des process constructifs...).

Option(s)

Cette option prépare au pilotage des opérations de construction ou de rénovation très performantes sur les plans énergétique et environnemental aux différentes échelles (bâtiment et éco-quartier), d'appréhender les réglementations, labels et certifications de la construction et de l'habitat durable et d'anticiper leurs évolutions.

Compétences visées

Compétences techniques : piloter un projet de construction ou rénovation en France ou à l'international, mettre en oeuvre les aspects juridiques, les savoir-faire technologiques, techniques et les outils, normes, labels et réglementations appliqués dans le domaine de la construction durable et bas carbone.

Savoir-être : esprit d'analyse, esprit critique, sens de la diplomatie, qualités relationnelles, capacité à créer et entretenir une relation de confiance avec les interlocuteurs internes et externes, sens de l'écoute, ouverture d'esprit afin de rester en veille des mutations et innovations actuelles du secteur, esprit d'initiative.

Débouchés

- Chef ou directeur de projets de construction neuve ou rénovation bas carbone, durable
- Chef de projet éco-quartier / ville durable / génie climatique, énergétique
- Responsable en efficacité énergétique, Energy Manager / Assess / Facility et Property Manager
- Responsable certifications en construction, rénovation et exploitation (HQE, BREEAM, LEEDS, R2S ...)
- Responsable de programme / d'études / de travaux
- Gestionnaire de patrimoine

Déroulé du cursus

Vous intégrez une formation labellisée par la Conférence des grandes écoles (CGE) de niveau bac +6, ce cursus délivre également un titre certifiant de niveau 7 enregistré au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Sur une durée de 12 mois en alternance, au rythme de trois semaines en entreprise et d'une semaine à CESI, vous développez des compétences métiers et transverses (gestion de projets, accompagnement des hommes aux changements...) adaptées aux problématiques actuelles et enjeux de demain.

DIPLÔME

Manager de projets de construction (MS), Mastère Spécialisé® enregistré au RNCP au niveau 7, par décision de France compétences du 25/04/2024 publiée le 26/04/2024

Les informations mentionnées sur cette fiche sont susceptibles de modification.
Pour en savoir plus : 0 800 054 568 (service & appel gratuits) - contact@cesi.fr
Etablissement d'enseignement supérieur technique privé



ETUDIANT, CONTRAT APPRENTISSAGE, CONTRAT PROFESSIONNALISATION

Durée : 65 jours
sur 12 mois

Code WEB : MSMPCDD

Code RNCP : RNCP38930

Public

Etudiants en poursuite d'études

Prérequis

- Candidat titulaire d'un bac +5 (ingénieur, M2, titre certifiant RNCP niveau 7)

ou équivalent M1 avec 3 ans d'expérience professionnelle

- Dérogation possible sur dossier : nous contacter

Rythme de formation

En moyenne, la formation se déroule sur un rythme d'une semaine en cours et trois semaines en entreprise.

Frais de scolarité

Statut étudiant : 13 000 euros - tarif applicable pour la rentrée scolaire 2026.

Statut apprenti : Cette formation est financée et rémunérée par l'entreprise dans le cadre d'un contrat de travail en alternance.

OBJECTIFS

Piloter des projets de construction, de rénovation ou de réhabilitation bas carbone et de haute efficacité énergétique à toutes les étapes du projet

Définir les stratégies environnementales et énergétiques sur des projets à l'échelle du bâtiment, du quartier ou du territoire

Piloter les études énergétiques et les études environnementales de projets de construction et rénovation

Mettre en oeuvre les référentiels de certifications environnementales et les labels

Intégrer les enjeux des smart buildings et smart cities dans les projets

Manager les hommes et conduire les transitions

PÉDAGOGIE

Distanciel

35h à distance réparties sur l'ensemble du cursus (travail collaboratif, e-learning et learning on the job)

Projets réalisés

Mise en situation professionnelle afin de piloter un projet de développement énergétique sur un éco-quartier et conception d'une solution de mix énergétique à partir d'énergies renouvelables et de récupération et prise en compte des montages financiers et contractuels

Système d'évaluation

Pour valider un Mastère Spécialisé® il faut remplir les trois conditions suivantes :

- Suivre les cours et valider les Unités d'Enseignement
- Effectuer une mission en entreprise d'une durée minimum de 6 mois équivalent temps plein et la valider
- Réaliser une thèse professionnelle et la valider

Le MS® permet d'acquérir 75 crédits ECTS



Diplôme bac +6 labellisé par la CGE

Titre certifiant de niveau 7 enregistré au RNCP

Blocs de compétences capitalisables et certifiants pouvant être suivis seul, hors parcours complet

Des experts métiers issus du monde de l'entreprise

Une thèse professionnelle pour développer sa prise de hauteur

Parcours en alternance

Accélérateur de carrière

Classement Eduniversal 2023 des meilleurs Masters,

MS et MBA : 3e dans le Top 10 du classement Master

Management de l'Urbanisme

MODALITÉS D'ADMISSION

- La sélection s'appuie sur plusieurs éléments :

- Analyse du dossier

- Vérification des prérequis

- Questionnaire métier et entretien de positionnement

- Commission de sélection

- Entre le dépôt du dossier de candidature et la décision d'admissibilité ou de non admission, le délai est d'environ un mois. L'inscription définitive est prononcée après la signature d'une convention de stage/contrat assurant la réalisation de la mission en entreprise.

OUVERTURES DANS NOS CAMPUS

Contactez nos campus pour en savoir plus.

Aix-en-Provence, Bordeaux, Lille, Lyon, Nantes, Paris - Nanterre, Rouen, Saint-Nazaire, Strasbourg, Toulouse

Deux rentrées possibles par an en février et octobre.

